

MINISTERE DES MINES

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

.....



Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

**COMPTE RENDU DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU
COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-MALI**

Bamako, le 29 Septembre 2023

L'An deux mille vingt-trois et le quatorze septembre, à partir de 09h 00, s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère des Mines, la troisième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali, présidée par **M. Soussourou DEMBELE**, Secrétaire Général du Ministère des Mines.

L'ordre du jour de cette session s'articule autour des points suivants :

1. l'analyse et validation du projet de rapport annuel d'avancement 2021 ;
2. la restitution des travaux de l'atelier de la retraite de Bougouni ;
3. les préparatifs de la dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 ;
4. le débat sur l'artisanat minier ;
5. les divers ;

La vérification de la liste de présence a permis de constater l'atteinte du quorum. Après examen de l'ordre jour, le Comité de Pilotage a décidé d'intervertir l'ordre des points 1 et 2 inscrits. Tous les membres du Comité de Pilotage étaient présents ou représentés à l'exception de :

- Mamadou Lamine DIARRA, Conseil National de la Transition ;
- Ibrahim TOURE, Société FEKOLA ;
- Moussa TRAORE, Société SOMISY ;
- le représentant du Haut Conseil des Collectivités Territoriales ;
- le représentant de la CSTM.

1- Restitution des travaux de l'atelier de retraite de Bougouni :

L'atelier de Bougouni s'est tenu du 3 au 7 septembre 2023 et avait pour objet :

- de définir et de proposer un tableau de bord permettant la mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE 2019, 2020 et 2021 en précisant les actions à mener, le calendrier d'exécution, les responsables impliqués dans la mise en œuvre de chaque recommandation ;
- d'examiner les mesures correctives ;
- de définir un chronogramme de résolution d'éventuels manquements constatés dans la mise en œuvre des mesures correctives et les recommandations.

Les discussions ont porté sur la feuille de route définie à Bougouni.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- valider la feuille de route en se focalisant sur les exigences ciblées sur la validation ;
- rencontrer le Ministre des mines pour lui rendre compte des résultats de l'atelier de la retraite de Bougouni ;
- réaliser la campagne de dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021;
- instaurer sous forme de tradition, la restitution de chaque session du comité de pilotage au ministre ;

- organiser une rencontre avec le Ministre des mines pour rendre opérationnel le MCAS pour les besoins de la validation imminente en attendant la mise en service du nouveau système financé par le PGSM ;
- adresser des lettres de remplacement aux structures dont les membres ne sont plus actifs dans le CP-ITIE : Direction des Grandes Entreprises (DGE), Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCC), Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP), Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM), Comité syndical de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) ;
- valider le rapport annuel d'avancement 2021 (RAA 2021) lors de la session ordinaire du CP du 14 septembre 2023 ;
- finaliser le processus de recrutement du Chargé de communication de l'ITIE-Mali ;
- formaliser la Commission Ad hoc de mise en œuvre de la feuille de route pour la validation avec les participants de la retraite de Bougouni ;
- évaluer le tableau de bord de mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE lors de chaque session du CP ;
- tenir le débat sur les activités du secteur artisanal et leur impact environnemental, lors de la session ordinaire du CP le 14 septembre 2023.

Le chronogramme de mise en œuvre des recommandations, joint en annexe, a également été élaboré pour le point de réalisation des tâches inscrites.

Le Comité de Pilotage a pris acte du rapport ainsi que du tableau de bord et a donné instruction au Secrétariat Permanent de prendre les dispositions pour la mise en œuvre des tâches non exécutées, avant le début de la validation. Il s'agit notamment :

- d'adresser une lettre de demande d'explications à la société Nampala sur l'écart du prix estimatif à l'exportation ;
- d'adresser une lettre de demande d'explications à la Direction générale des Douanes et à la Direction nationale des Domaines sur les prix appliqués à l'exportation ;
- de tenir une rencontre avec la société Barrick Gold pour la désagrégation des données sur la production par projet.

2- Analyse et validation du projet de rapport annuel d'avancement 2021 :

La « Norme ITIE » fait obligation aux pays mettant en œuvre l'ITIE de produire chaque année un rapport d'activités ou « Rapport Annuel d'Avancement ».

La production du rapport annuel d'avancement 2021 de l'ITIE-Mali s'inscrit dans le respect des exigences de la norme ITIE. Ce rapport a pour but d'évaluer les progrès accomplis en termes de conformité aux exigences de la Norme ITIE en vigueur, des efforts consentis par le Comité de Pilotage, des avancées dans la mise en œuvre du plan de travail ainsi que des lacunes à combler pour la mise en œuvre effective de l'ITIE au Mali.

Le plan de travail ITIE 2021 avait pour objectifs de :

- améliorer le cadre légal et réglementaire ;
- améliorer le cadre de fonctionnement du Groupe multipartite ;
- améliorer la transparence dans la gestion des titres miniers et pétroliers ;
- améliorer la transparence dans la gestion des conventions minières et pétrolières ;
- améliorer la transparence en publiant l'information sur la Propriété réelle ;
- améliorer les rapports ITIE et prendre en compte les recommandations issues de la validation et du rapportage ITIE ;
- assurer la publication régulière et ponctuelle du rapport ITIE ;
- mesurer les progrès réalisés et les obstacles qui butent la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 ;
- améliorer la gestion du revenu infranational ;
- mettre en œuvre le plan de communication ;
- mettre en œuvre la politique de données ouvertes ;
- mettre en œuvre les activités de Renforcement des capacités ;
- assurer le fonctionnement adéquat du secrétariat permanent ITIE-Mali ;

A l'analyse, il ressort que sur une cinquantaine d'activités prévues :

- vingt-deux (22) ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 44% ;
- 13 activités sont en cours de réalisation, soit un taux de 26 % ;
- 15 activités non réalisées, soit un taux de 30%.

Le Comité de pilotage a validé le document sous réserve des observations formulées.

3- Préparatifs de la Dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 :

A l'occasion de la dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 à l'intérieur du pays et à Bamako, une synthèse des dits rapports faisant office de messages clés a été présentée au Comité de Pilotage pour examen et approbation.

La synthèse des rapports ITIE 2020-2021 a fait ressortir que :

- les prévisions de réserves totales d'or sont de l'ordre 910,268 tonnes en 2021 ; 848,469 tonnes en 2022 ; 748,981 tonnes en 2023 ; 720,369 tonnes en 2024 ; 654,365 tonnes en 2025 ;
- la production industrielle est de 65,21 tonnes en 2020 contre 63,198 tonnes en 2021 ; cette production a représenté, en termes de valorisation, 1886,282 milliards de FCFA en 2020 contre 2 295,866 milliards de FCFA en 2021 ;
- la réconciliation entre les déclarations des sociétés minières et les services techniques de l'Administration n'a pas noté d'écart pour la production aurifère en 2020. Par contre, un écart de 0,350 tonnes a été constaté en 2021 entre la déclaration de la DNGM et celles société SEMICO qui est de 0,134 tonnes et de la Société minière de Komana (SMK) qui est de 0,216 tonnes ;
- l'apport de l'or au Trésor public a été 320,721 milliards en 2020 et 411,213 milliards en 2021 ;

- les reports des dépenses des sociétés minières dans le cadre du développement communautaire de l'ordre de 1,988 milliard en 2020 contre 1,505 milliard en 2021 ;
- les achats avec les fournisseurs locaux se sont élevés 694,204 milliards en 2020 et à 691,196 milliards en 2021 ;
- le Secrétariat permanent de l'ITIE Mali a publié sur son site Internet plus de 100 conventions minières conclues entre le Gouvernement et les sociétés minières ;
- le cadastre minier comptait en 2020, 866 titres miniers dont 104 octroyés en 2020 contre 728 titres miniers dont 369 octroyés en 2021 ;
- après ajustement, l'écart global, en termes de déclaration, est de 0,77% en 2020 et de - 0,71% en 2021.

Enfin, le rapport recommande au Comité de Pilotage ITIE de mettre en place un système efficace de suivi des recommandations des rapports ITIE et de s'assurer de l'implémentation effective des défaillances relevées avec des délais fixes et fermes. Cet objectif pourrait être réalisé en :

- organisant des séances de travail périodiques avec les parties prenantes pour élaborer les modalités pratiques pour l'application des recommandations ;
- planifiant des campagnes de sensibilisations avec des fréquences suffisantes ;
- suivant régulièrement l'avancement de la réalisation des objectifs fixés.

Par ailleurs, les équipes chargées de la dissémination du rapport ont été constituées, cependant compte tenu de la nécessité de satisfaire les exigences lors de la validation ciblée ci-dessous, formulées par l'ITIE international, il a été décidé de reporter la réalisation de la campagne de dissémination.

4- Tenue d'un débat sur l'artisanat minier :

La session a tenu un débat sur les difficultés, les impacts négatifs et les dispositions à prendre pour l'encadrement de l'exploitation artisanale de l'or.

Les difficultés liées aux exploitations artisanales de l'or ont été expliquées par une personne ressource ayant participé à plusieurs missions de contrôle et de surveillance du Ministère des Mines.

Les membres du comité de pilotage se sont appropriés des difficultés réelles liées au secteur artisanal et ont échangés sur les dispositions à prendre pour son encadrement.

5- Divers :

Le Comité de Pilotage a été informé :

- du remplacement du point focal ITIE à la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique M. Mamadou NIANGADOU par M. Moriba DIALLO ;
- du recrutement de l'agence de communication T-Mak pour la réalisation des activités de communication dont la réalisation d'un film documentaire sur l'ITIE...
- de la tenue d'une réunion au ministère de l'Economie et des Finances entre la section des comptes de la cour suprême et les régies de l'Etat sur la certification des données ITIE ;

- de l'avancement de la mise en place de la plateforme numérique en vue de l'intégration des données ITIE.

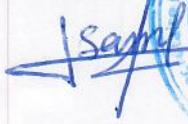
6- **Recommandations** :

A l'issue de la session, les membres du Comité de Pilotage ont formulé les recommandations suivantes :

- approuver la feuille de route pour la validation du Mali, le rapport annuel d'avancement 2021 et la synthèse des rapports ITIE 2020 et 2021 sous réserve des observations formulées par le Comité de Pilotage ;
- demander au comité de pilotage de se focaliser singulièrement sur les exigences ciblées pour la validation notamment l'engagement de l'État (Exigence 1.1), l'engagement de la société civile (Exigence 1.3), l'octroi de contrats et de Licences (Exigence 2.2), le registre des licences (Exigence 2.3) et la divulgation des contrats (Exigence 2.4) ;
- rencontrer le Ministre des mines pour lui rendre compte des résultats de l'atelier de la retraite de Bougouni ;
- réaliser la campagne de dissémination des rapports ITIE 2020 et 2021 ;
- finaliser le processus de recrutement du Chargé de communication de l'ITIE-Mali ;
- formaliser la Commission Ad hoc de mise en œuvre de la feuille de route pour la validation avec les participants de la retraite de Bougouni.

La réunion a pris fin à 13h30 mn.

Le Rapporteur
Secrétaire Permanent
ITIE-Mali



Samou SIDIBE



Le Président de séance
Le secrétaire General



Soussourou DEMBELE
Chevalier de l'Ordre National